Licence Sciences pour la santé Accès Santé (L.As Sciences pour la Santé)

Parcours : Droit (Reims) / Droit (Troyes) / Psychologie (Reims) / Economie et gestion (Reims) / Economie et gestion (Troyes) / Sciences sanitaires et sociales (Reims) / STAPS (Reims) / Sciences de l'éducation (Châlons en Champagne) / Sciences pour l'ingénieur (Charleville-Mézières) / Sciences (Reims)

LA FICHE PRESENTÉE CONCERNE L'ANNÉE 2023-2024

CONSULTER LES FICHES FORMATIONS DE LA RENTRÉE 2024-2025 :

- Licence Sciences pour la santé Accès Santé (L.As Sciences pour la Santé) parcours Economie et gestion - Reims
- Licence Sciences pour la santé Accès Santé (L.As Sciences pour la Santé) parcours Economie et gestion - Troyes
- Licence Sciences pour la santé Accès Santé (L.As Sciences pour la Santé) parcours Physique, Chimie
- Licence Sciences pour la santé Accès Santé (L.As Sciences pour la Santé) parcours Psychologie
- Licence Sciences pour la santé Accès Santé (L.As Sciences pour la Santé) parcours Sciences appliquées à la santé
- Licence Sciences pour la santé Accès Santé (L.As Sciences pour la Santé) parcours Sciences de la vie
- Licence Sciences pour la santé Accès Santé (L.As Sciences pour la Santé) parcours Sciences de la vie et de la terre
- Licence Sciences pour la santé Accès Santé (L.As Sciences pour la Santé) parcours Sciences des activités physiques et sportives
- Licence Sciences pour la santé Accès Santé (L.As Sciences pour la Santé) parcours Sciences pour l'ingénieur
- Licence Sciences pour la santé Accès Santé (L.As Sciences pour la Santé) parcours Sciences sanitaires et sociales

- **Domaine :** Sciences, technologies, santé, Santé
- **Type de formation :** Licence
- **Localisation :** Reims, Châlons en Champagne, Troyes, Charleville-Mézières
- **Faculté, Ecole, Institut,... :** UFR Médecine
- **Public concerné :** Formation initiale
- **Niveau à l'entrée en formation :** niveau IV (BP, BT, baccalauréat professionnel ou technologique)
- **Niveau à la sortie de la formation :** niveau II (licence ou maîtrise universitaire)

- **Niveau à la sortie de la formation :** BAC+3
- **ECTS :** 180
- **Durée :** 3 ans
- **Lieu de formation :** Reims, Châlons en Champagne, Troyes, Charleville-Mézières

Présentation

Objectif de formation

A l'Université de Reims Champagne-Ardenne (URCA), l'accès aux études de santé se fera par le biais d'une Licence mention « Sciences pour la santé » - AAccès santé. La mention « Sciences pour la santé » abritera 10 parcours différents, correspondant chacun à une discipline et/ou à un site d'enseignement différents :

- Droit (site de Reims)
- Droit (site de Troyes)
- Économie et gestion (site de Reims)
- Économie et gestion (site de Troyes)
- Psychologie (site de Reims)
- Sciences (site de Reims)
- Sciences de l'éducation (site de Châlons-en-Champagne)
- Sciences pour l'ingénieur (site de Charleville-Mézières)
- Sciences sanitaires et sociales (site de Reims)
- STAPS (site de Reims)

Les objectifs et modalités de la Licence Sciences pour la santé de l'URCA sont réglementés par l'arrêté du 5 novembre 2019 relatif à l'accès aux formations de santé.

Accès santé :

Licence Accès Santé 2ème année (L.AS 2)

Les étudiants de l'URCA ayant suivi et validé (60 ECTS) la 1ère année de la licence « Sciences pour la santé » - Accès santé, qui n'auront pas candidaté à l'accès aux filières de santé ou qui n'auront pas été admis en DFG2 (soit qu'ils n'aient pas été admissibles aux épreuves d'admission, soit qu'ils n'aient pas réussi celles-ci), pourront, au choix :

- poursuivre en 2ème année de la licence correspondant au parcours qu'ils auront suivi en 1ère année avec option santé (L.AS2) ;
- poursuivre en 2ème année de la licence correspondant au parcours qu'ils auront suivi en 1ère année sans option santé (L2).

L'étudiant inscrit en L.AS2 suit l'ensemble des enseignements de la Licence, à l'exception de l'UE44 "spécifique santé". Une fois l'année validée (60 ECTS), l'étudiant pourra candidater à l'accès aux études de santé (1ère ou 2ème chance).

Licence Accès Santé 3ème année (L.AS 3)

Les étudiants de l'URCA ayant suivi et validé (60 ECTS) la 2ème année de la licence « Sciences pour la santé » - Accès santé (L.AS2), qui n'auront pas candidaté à l'accès aux filières de santé ou qui n'auront pas été admis en DFG2 (soit qu'ils n'aient pas été admissibles aux épreuves d'admission, soit qu'ils n'aient pas réussi celles-ci), pourront, au choix et **s'ils n'ont pas utilisé leurs deux chances :**

- poursuivre en 3ème année de la licence correspondant au parcours qu'ils auront suivi en 2ème année avec option santé (L.AS3) ;
- poursuivre en 3ème année de la licence correspondant au parcours qu'ils auront suivi en 2ème année sans option santé (L3).

L'étudiant inscrit en L.AS3 suit l'ensemble des enseignements de la Licence, à l'exception de l'UE64 "spécifique santé". Une fois l'année validée (60 ECTS), l'étudiant pourra candidater à l'accès aux études de santé (2ème chance).

Droit à la seconde chance

Tout étudiant possède deux chances de candidater à l'accès aux métiers de la santé :

- Une première chance après avoir validé **au moins 60 crédits ECTS** (L.AS1 ou L.AS2);
- Une seconde chance après avoir validé **au moins 120 crédits ECTS** (L.AS2 ou L.AS3).

L'étudiant devra **réaliser ses deux chances au cours des 3 années de la Licence – Accès santé** (L.AS1; L.AS2; L.AS3).

Niveau à la sortie de la formation

niveau II (licence ou maîtrise universitaire)

Contenu de la formation

Cette formation offre la possibilité aux étudiants de suivre des enseignements communs et spécifiques leur permettant d'intégrer une des 6 filières des métiers de la Santé (Médecine, Odontologie, Pharmacie, Maïeutique, Kinésithérapie, Ergothérapie). Cette Licence, correspondant aux licences accès santé (LAS) ou des portails d'accès santé (PASS) d'autres universités, est la seule voie d'accès aux études de santé à l'université de Reims Champagne-Ardenne pour les néo-bacheliers.

A retenir :

- la formation se déroule sur le site du parcours suivi par l'étudiant (Reims, Troyes, Charleville-Mézières, Châlons-en-Champagne) ;
- chaque parcours ayant un nombre de places limité, il est fortement recommandé pour les lycéens souhaitant intégrer la licence Sciences pour la santé de candidater à plusieurs parcours.

Organisation pédagogique

Modalités de l'alternance

La formation n'est pas dispensée en alternance.

Rythme de la formation

La licence Sciences pour la santé, pour l'ensemble des parcours, est constituée de 10 UE (unités d'enseignement), dont 4 UE de « santé », 4 UE de « Licence » et 2 UE « Transversales ».

Les enseignements se déroulent sur deux semestres comprenant chacun 5 UE, dont 2 UE de « Santé » (communes à tous les parcours) ; 2 UE de « Licence » (spécifiques à chaque parcours : Droit ; Économie et gestion ; Psychologie ; Sciences ; Sciences de l'éducation ; Sciences pour l'ingénieur ; Sciences sanitaires et sociales ; STAPS) ; 1 UE « Transversale ».

Au second semestre, 1 des 2 UE de « Santé » sera spécifique à chacune des filières des études de santé (Médecine, Odontologie, Pharmacie, Maïeutique et Métiers de la rééducation) et au choix pour l'étudiant.
Chaque UE représente un volume d'environ 50 heures. Le nombre total d'heures d'enseignement est d'environ 500h.
Mais, en fonction du nombre d'UE « Santé » spécifique(s) choisi(es), ce volume horaire peut augmenter.

Les enseignements de « Santé » se dérouleront en e-learning ou présentiel et des enseignements dirigés seront proposés en groupe. Les enseignements de « Licence » et « Transversaux » se dérouleront en e-learning ou présentiel sur le site du parcours suivi par l'étudiant (Reims, Troyes, Charleville-Mézières, Châlons-en-Champagne).

Maquette de la L.AS SPS Tronc commun santé

Maquette de la L.AS SPS Economie Gestion

Maquette de la L.AS SPS Droit

Maquette de la L.AS SPS Sciences

Maquette de la L.AS SPS Sciences pour l'ingénieur

Maquette de la L.AS SPS Sciences sanitaires et sociales

Maquette de la L.AS SPS STAPS

Maquette de la L.AS SPS Sciences de l'éducation

Maquette de la L.AS SPS Psychologie

Stages et projets tuteurés

-

Calendrier universitaire

Lien vers la page présentant toutes les dates du calendrier universitaire

Admission

Niveau à l'entrée en formation

niveau IV (BP, BT, baccalauréat professionnel ou technologique)

Niveau à l'entrée en formation obligatoire

oui

Modalités d'admission :

IMPORTANT :
Pour pouvoir candidater en L.As SPS, les candidats doivent réunir les conditions suivantes :
- Ne jamais avoir été inscrit en PACES, L.As, L.As Sps, PASS, PCEM1, PCEP1;
- Ne jamais avoir été inscrit dans la licence d'adossement de la L.As Sps choisie (par exemple : un étudiant ayant déjà été inscrit en L1 Droit ne peut pas s'inscrire en L.As Sps parcours Droit) .

- ***Pour entrer en L1 :***

Les modalités relatives aux inscriptions en Licence Sciences pour la santé - Accès santé (L.As SPS) sont disponibles sur le lien suivant : http://www.univ-reims.fr/parcoursup-urca.

- ***Vous êtes de nationalité étrangère :***

Les modalités relatives à l'admission des étudiants étrangers sont disponibles sur le lien suivant : http://www.univ-reims.fr/etudiants-internationaux
Pour plus d'informations, vous pouvez également envoyer un e-mail : etudiants.etrangers@univ-reims.fr

Calendrier d'inscription

Lien vers la page présentant les dates d'inscriptions administratives

Adresse d'inscription

Université de Reims Champagne-Ardenne
2 avenue Robert Schuman 51100 Reims

Conditions spécifiques et prérequis

Prérequis obligatoires :

Baccalauréat ou son équivalent.

Prérequis recommandés :

-

Débouchés :

La licence Sciences pour la santé donne la possibilité d'accéder à 6 filières des métiers de la santé (Médecine, Odontologie, Pharmacie, Maïeutique, Kinésithérapie, Ergothérapie).

- Les étudiants qui auront réussi la 1ère année de la licence Sciences pour la Santé parcours Sciences pour l'ingénieur, mais qui n'auront pas été admis en DFG2 (soit qu'ils n'aient pas été admissibles aux épreuves d'admission, soit qu'ils n'aient pas réussi celles-ci), pourront poursuivre de droit en 2ème année (L.AS2 ou L2) de la licence correspondant au parcours Sciences pour l'ingénieur.

Les poursuites d'études envisageables sont l'accès aux Masters et aux filières ingénieurs.

Les débouchés : Ingénierie, Recherche et développement, Enseignement, Gestion de production, Méthode, Contrôle et qualité.

- Les étudiants qui auront réussi la 1ère année de la licence Sciences pour la Santé parcours STAPS, mais qui n'auront pas été admis en 2ème année des filières de santé, pourront poursuivre de droit en 2ème année de la licence STAPS.

Les poursuites d'études dépendront de la mention de seconde année choisie : éducation et motricité ; ergonomie du sport et performance motrice ; management du sport.

Les débouchés sont entre autres : Professeur d'EPS (CAPEPS), des écoles (PE), Conseiller Principal d'Education (CPE), consultant à la conception ou au développement de matériels sportifs (textiles, chaussures, skis...), technicien spécialiste d'analyse du mouvement et de l'activité physique, en ergonomie et amélioration de la posture, gestionnaire d'une structure sportive,…

- Les étudiants qui auront réussi la 1ère année de la licence Sciences pour la Santé parcours Psychologie, mais qui n'auront pas été admis 2ème année des filières de santé, pourront poursuivre de droit en 2ème année de la licence Psychologie.

Les poursuites d'études envisageables sont de pouvoir prétendre au titre de psychologue et aux métiers qui en découlent. Un Master de Psychologie permettra par ailleurs de s'inscrire au concours de Psychologue de l'Education nationale. La licence de psychologie, permet en outre l'inscription en master de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF), l'accès au concours de professeur des écoles, l'accès à des formations dans les domaines paramédical et social.

La 1ère année de la licence Sciences pour la Santé est organisée autour de trois ensembles : Des enseignements de « Santé » comprenant des connaissances sur les êtres vivants au niveau moléculaire, cellulaire, anatomique et systémique. Des connaissances plus spécifiques pour les différentes filières sont abordées.

Des enseignements de « Licence » correspondant au parcours Sciences sanitaires et sociales, basés sur une formation en SSS appliquées, pour comprendre et analyser les enjeux et former aux méthodes et outils pratiqués.

Des enseignements « Transversaux » comprenant des connaissances sur des aspects associés à la santé comme les SHS, le médicament, la santé publique, l'écologie, l'environnement, le numérique ou les langues.

- Les étudiants qui auront réussi la 1ère année de la licence Sciences pour la Santé parcours Sciences de l'éducation, mais qui n'auront pas été admis en DFG2 (soit qu'ils n'aient pas été admissibles aux épreuves d'admission, soit qu'ils n'aient pas réussi celles-ci), pourront poursuivre de droit en 2ème année de la licence Sciences de l'éducation.

Les poursuites d'études envisageables concernent les Masters mention Pratiques et Ingénierie de Formation et/ou Encadrement éducatif, et Masters MEEF mention premier degré.

Les débouchés sont : Enseignement des écoles ; Éducation et surveillance au sein d'établissements d'enseignement ; Animation de loisirs auprès d'enfants ou d'adolescents ; Intervention socioculturelle ; Développement des ressources humaines.

- Les étudiants qui auront réussi la 1ère année de la licence Sciences pour la Santé parcours Economie et gestion, mais qui n'auront pas été admis en DFG2 (soit qu'ils n'aient pas été admissibles aux épreuves d'admission, soit qu'ils n'aient pas réussi celles-ci), pourront poursuivre de droit en 2ème année de la licence Économie et gestion.

Les poursuites d'études envisageables sont la Licence professionnelle, les Master en économie, en management, en Finance-Comptabilité-Contrôle.

Les débouchés : postes relevant des métiers Accueil et services bancaires, Assistant comptable, Secrétaire comptable, Assistant Ressources Humaines, Assistant de direction.

- Les étudiants qui auront réussi la 1ère année de la licence Sciences pour la Santé parcours Sciences, qui n'auront pas été admis en 2ème année des filières de santé, pourront poursuivre de droit en 2ème année de la licence.

Les poursuites d'études envisageables sont les Master Chimie et Sciences du Vivant, Biologie santé, écoles d'ingénieur ou école nationale vétérinaire. Elle permet aussi de se présenter à certains concours administratifs, scientifiques, techniques de la fonction Publique d'Etat.

Les débouchés : Domaines des Bio-industries et des Biotechnologies (santé, agro-alimentaire, pharmaceutiques, cosmétiques...), de la Recherche privée ou publique (recherche et développement), police scientifique.

- Les étudiants qui auront réussi la 1ère année de la licence Sciences pour la Santé parcours Droit, mais qui n'auront pas été admis en DFG2 (soit qu'ils n'aient pas été admissibles aux épreuves d'admission, soit qu'ils n'aient pas réussi celles-ci), pourront poursuivre de droit en 2ème année de la licence de Droit.

Les poursuites d'études envisageables sont les Masters des mentions du domaine juridique : droit, droit public, droit privé, droit pénal, droit notarial, droit de l'entreprise. Les étudiants peuvent également opter pour une licence professionnelle (après la L2), voire des écoles spécialisées.

Les débouchés professionnels sont : Fonctionnaire d'Etat, Fonctionnaire territorial, Assistanat technique et administratif, Assistanat en ressources humaines, Défense et conseil juridique. (Collaboration juridique et Sécurité publique).

Formation continue et apprentissage

Organisme de formation

Université de Reims Champagne-Ardenne (SIRET : 19511296600799)

Action de formation

Code de public visé : 00000

Poursuite d'études

La Licence Sciences pour la Santé est la seule voie d'accès aux études de santé pour les néo-bacheliers à l'université de Reims Champagne-Ardenne.

Pour les formations universitaires (sur candidature) : Médecine, Odontologie, Pharmacie.
Ces trois cursus universitaires sont proposés à Reims.

Pour les formations universitarisées : Maïeutique à l'école de Sages-femmes de Reims, Kinésithérapie à l'institut de formation de masso-kinésithérapie de Reims. Pour les formations paramédicales : Ergothérapie à l'Institut de Formation en Ergothérapie de Nancy.

Les étudiants qui auront validé la première année, mais qui n'auront pas candidaté à l'accès aux études de santé ou qui n'auraient pas été admis en DFG2 (soit qu'ils n'aient pas été admissibles aux épreuves d'admission, soit qu'ils n'aient pas réussi celles-ci), pourront poursuivre de droit en 2ème année (L.AS2 ou L2) de la licence correspondant à leur parcours (Droit ; Économie et gestion ; Psychologie ; Sciences ; Sciences de l'éducation ; Sciences pour l'ingénieur ; Sciences sanitaires et sociales ; STAPS).

Infos pratiques

Transport

Transports en commun

Pour en savoir plus sur l'orientation et l'insertion professionnelle :

Mission Orientation du Service d'Accompagnement des Etudiants (SAE)

Pour tout renseignement sur la scolarité :

Coordonnées des scolarités de l'URCA

Pour tout renseignement sur la formation continue et l'insertion professionnelle :

- La formation continue
- L'insertion professionnelle
- La Validation des acquis

Vous avez de l'expérience et/ou un parcours de formation à valoriser ? Des procédures de validation des acquis sont possibles pour vous permettre d'accéder à la formation ou pour valider le diplôme. Pour plus d'informations, vous pouvez envoyer un e-mail à vae@univ-reims.fr.

Pour en savoir plus sur les relations internationales à l'Université :

Direction des Relations Extérieures et du Développement International (DREDI)

Partir à l'étranger

Lien vers les associations étudiantes :

Associations étudiantes

Sous réserve de modifications et d'ouverture

Contact

Coordonnées de l'organisme

- UFR de Médecine
  51 rue Cognacq-Jay - CS 30018 51095 Reims Cedex
- ufr-medecine@univ-reims.fr
- https://www.univ-reims.fr/minisite_103/

Accueil

- Coordonnées du secrétariat

- 0326913546

- las.sps@univ-reims.fr

Référent pédagogique

-
- parcoursup.lassps@univ-reims.fr

Sous réserve de modifications et d'ouverture